

Alligny-en-Morvan

Bulletin Municipal n°53

Janvier 2016

Le billet du Maire

Notre paysage administratif change, et nous n'avons pas notre mot à dire. Ou plutôt si, on nous demande (on nous ordonne même) d'être d'accord.

Ainsi le Préfet a-t-il proposé une fusion de notre Communauté de Communes avec celles de Lormes et de Château-Chinon, l'éventualité d'un rapprochement avec Liernais et/ou Saulieu n'ayant même pas été envisagée en dehors de quelques contacts informels. Maintenant on demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition dans un délai très court,

Dans ce numéro		
Billet du Maire	1	
Les Décisions du Conseil Municipal	2	
Etat-Civil	3	
CCAS	4	
Alligny Pratique	5	
Infos diverses	6	
Le Coin des écoliers	9	
Les Associations communales	12	
Divers	20	

mais quelle que soit sa décision, elle n'aura pas d'influence sur la décision finale. C'est la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) qui décidera en dernier ressort et nous n'y avons qu'un seul représentant au titre des communes de moins de 724 habitants. Quoi qu'il en soit nous devons fusionner. Non pas dans une dynamique de projet, mais par obligation. Ne me demandez pas ce qu'on fera de mieux dans cette nouvelle configuration, je serais bien incapable de vous répondre. Où seront les économies ? Là encore je n'en sais rien et je ne suis même pas sûre qu'il y en aura. L'unique point positif est que ce regroupement en son centre permettra au Morvan d'exister encore un peu face à ces mastodontes que sont ces nouvelles Communautés de Communes (Autunois au Sud, Avallonais au Nord) qui avalent tout sur leur passage et s'accaparent une partie de l'identité Morvandelle pour mieux détruire son unité.

En cette fin d'année, difficile d'être positif après les événements de la mi-novembre. La barbarie n'est plus à nos portes, elle est chez nous. Espérons que nous ne sombrerons pas dans la haine et que les valeurs qui distinguent notre pays seront plus fortes que le repli sur soi et le rejet de l'autre qui menacent de nous engloutir.

Dans ces temps difficiles, les fêtes de fin d'année apparaissent comme une lueur dans la nuit, un moment chaleureux où l'on se retrouve en famille et entre amis.

Je vous souhaite donc à tous, encore plus que d'habitude, une excellente fin d'année et surtout une très bonne année 2016.



Convention dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires

Pour l'année 2015 et les années à venir, le Conseil Municipal a décidé de signer une convention de mission avec le Centre Social et la Communauté de Communes concernant l'organisation des nouveaux rythmes scolaires et la facturation du temps de travail de l'ATSEM pendant les activités extrascolaires.

Les Décisions du Conseil Municipal

Transformation du contrat de Sylvie ROUSSEL en CDI

Sylvie ROUSSEL ayant plus de six années d'ancienneté dans sa fonction d'adjoint technique, responsable du gîte communal, elle accède de plein droit à un contrat à durée indéterminée à compter de juillet 2015.

Transfert de compétences à la Communauté de Communes des Grands Lacs du Morvan

- la compétence « Création, gestion et entretien des chemins de randonnée <u>d'intérêt communautaire</u> (qui traversent plusieurs communes)
- la compétence tourisme est transférée dans le cadre de l'office du tourisme intercommunal des Grands Lacs
- la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêts communautaires » est transférée dans l'optique de gérer le gymnase du collège
- la compétence action sociale est intégrée dans ces compétences optionnelles afin de permettre la prise en charge du Centre Social

Transfert compétence GEMAPI

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations a été attribuée aux communes à partir de 2016. Dans l'incapacité d'exercer cette compétence qui nécessite technicité et ingénierie, le Conseil Municipal a décidé de la transférer au Parc Naturel Régional du Morvan.

Le coût sera de 47,06€ par an et la répercussion d'éventuels travaux en aval serait minime (par exemple pour 100 000 € de travaux, il en coûterait 133€ à la commune d'Alligny).

Ce transfert concerne pour l'instant uniquement le bassin versant du Cousin.

Recrutement de Eugénie BERTRAND

Eugénie BERTRAND a été recrutée temporairement en tant qu'adjoint technique 2^{ème} classe en remplacement de Sylvie ROUSSEL le temps de son congé maladie.

Demande d'achat d'une partie de chemin rural

Le Conseil Municipal a donné un accord de principe à la demande de Frédéric FERREIRA et Christelle BARD concernant l'achat d'une partie de chemin rural situé entre deux parcelles leur appartenant (section AW n°93 et 94 aux Valottes).

Il a en outre été décidé de s'en remettre aux conclusions de l'enquête publique qui sera diligentée.

Travaux de voirie

La consultation des entreprises concernant les travaux de voirie étant ouverte à variante le choix du Conseil Municipal s'est porté sur l'entreprise COLAS, la seule à proposer de l'enrobé compômac et un ancrage en début et fin de portion traitée.

Les travaux prévus sont :

- une partie des routes de Jarnoy, Champcommeau, les Rousselots du Haut, la Place et du chemin de la Tholaure.
- la route de la pharmacie à la Poste et devant l'épicerie, la pharmacie, le bureau de Poste.



Vérification des bornes incendie

Suite à la demande du Service Départemental d'Incendie, le Conseil Municipal a décidé de confier la vérification des bornes incendie à la société Hydrelec pour un état des lieux initial.

Les Décisions du Conseil Municipal

Travaux du Bourg « Mise en scène des espaces publics »

Avenant:

Le Conseil Municipal accepte une moins-value de l'entreprise SNTPAM de 10 328,50 € HT sur la partie éclairage public. Celle-ci a été confiée au SIEEEN pour un montant pratiquement équivalent.

Subventions:

Dans le bulletin précédent nous vous avions informés qu'une demande de subvention au titre des « amendes de police » avait été demandée pour la partie sécurité routière. Celle-ci a, depuis, été attribuée pour un montant de 17 796,29€ et s'ajoute donc à celles de l'État (39,10% par le Pôle d'Excellence Rural et 20% par la Dotation d' Équipement des Territoires Ruraux.)

Excellence

Fusion Communauté de Communes

Regrettant l'obligation faite par la loi « NOTRE » de fusionner les Communauté de Communes et déplorant que le rapprochement avec les Communautés de Communes de Saulieu et de Liernais n'ait même pas été envisagé, le Conseil Municipal a néanmoins voté par 10 voix contre 2 en faveur de la proposition de Monsieur le Préfet de fusionner avec les Communautés de Communes de Lormes et de Château-Chinon.

Le Conseil Municipal a en effet considéré qu'il serait plus facile pour notre territoire d'exister à trois que seul face à l'une ou l'autre de ces Communautés de Communes plus importantes que la nôtre.



Joies et Peines

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2ème semestre 2015

Ils se sont dít « OUI »

Ruddy L'ETANG et Charlotte VINSON, le 04 juillet 2015 Vincent PRIMARD et Emilie HOSTE, le 25 juillet 2015 Sylvain NIVET-DESSEVRE et Laetitia MOREL, le 1^{er} août 2015 Fabien DUMONT et Anaïs BOUCHER, le 22 août 2015 Laurent LE BRAS et Michaël KITAIEVITCH, le 22 août 2015 Hervé GEFFRIAUD et Denise MONSAT. le 10 octobre 2015 Bonjour Bébé

Camille CHEVIGNY née le 10 décembre 2015 à Alligny-en-Morvan

Quêtes à l'occasion des mariages:

Pour les écoles Vincent et Emilie PRIMARD, 126 € Fabien et Anaïs DUMONT, 60 € 82 Hervé et Denise GEFFRIAUD, 35 € Pour le CCAS

Laurent et Michaël LE BRAS KITAIEVITCH, 43 € 77

Ils nous ont quittés

Yvonne Marthe Paule HOUCHOT veuve ROCHE, le 30 septembre 2015

Décès hors commune :

Andrée Alice Louisette BEAUFRET veuve CORTET, le 14 août 2015 Jocelyne COURTEBRAS épouse BERTOLI, le 05 octobre 2015 Alain Georges BON, le 18 octobre 2015 Eliane MASCRE veuve GERVAIS. le 25 août 2015



Centre Communal d'Action Sociale



Encore une année qui se termine.

Cette fin d'année a été ternie par de bien tristes événements et c'est pourquoi dans notre modeste commune d'Alligny nous nous tournons résolument vers l'avenir que nous espérons meilleur.

Revenons sur notre projet de maison de vie qui est, disons, sur les rails. Nous avons eu à la salle des fêtes une réunion pour la présentation des résultats suite à notre enquête auprès des personnes âgées de 70 et 90 ans.

Beaucoup de questions ont été posées à la représentante de la MSA qui a répondu avec professionnalisme, connaissant son sujet sur le bout des doigts. Les intéressés sont repartis satisfaits, ayant maintenant une vue claire de ce que nous projetons pour nos aînés.



Pour la suite de ce programme, il faut maintenant dans l'ordre :

- 1) Faire l'acquisition d'un terrain,
- 2) Faire évaluer les travaux,
- 3) Rechercher des fonds.

Vous voyez donc que la commune a encore bien du pain sur la planche mais nous nous y attelons avec ardeur car c'est un projet formidable qui doit voir le jour.

D'après les résultats de l'enquête, 71% des personnes interrogées souhaitent rester à Alligny si elles en ont la possibilité afin de demeurer dans leur village et au plus près de leurs familles.

Ne perdons pas de vue que notre projet de maison de vie n'est pas de créer une maison de retraite mais un endroit convivial où l'on peut rester chez soi si on le désire, participer aux activités, prendre sa voiture et aller se promener, partir en vacances etc...

Mais aussi avoir la sécurité avec un gardien de nuit, ne plus être seul(e) ou isolé(e) et ne plus avoir les corvées de chauffage, ménage, repas etc...par exemple.

Nous étudions également la possibilité de créer un logement pour un séjour de quelques semaines suite à un problème de santé ou à une sortie d'hôpital.

Bref, beaucoup de réflexions et de travail dans l'optique du bien-être des plus âgés d'entre nous.

A chaque bulletin municipal nous vous informerons du suivi de ce projet.

Pour le reste, le CCAS reste à votre écoute et espère vous aider au mieux.

Nous vous souhaitons une bonne année 2016 auprès des vôtres avec un sapin bien garni par le Père Noël.

Nicole DUCREUX



La Mairie est ouverte au public du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 au 03 86 76 13 50

Bureau de Poste

Horaires d'Ouverture : Du mardi au vendredi de 8H30 à 11H30

Garderie Périscolaire

La garderie est ouverte pendant la période scolaire dans les locaux de la cantine.

Les horaires :

Matin : 7h30 à 8h50 Soir : 16h20 à 18h30 Mercredi midi : 11h40 à 12h30 Le tarif est de 1€ le matin et le mercredi et de 2€ le soir (goûter compris)

Point Internet

Un ordinateur avec connexion Internet est disponible dans les locaux de la Bibliothèque aux heures de permanences des bénévoles soit :-lundi de 16h à 18h -mercredi de 14h à 16h -samedi de 9h30 à 11h30

Rappel

Si vous êtes nouveaux habitants d'Alligny-en-Morvan, merci de vous présenter au secrétariat de Mairie.

Repas à domicile

Nous vous rappelons qu'il existe le service de portage de repas à domicile proposé par le Centre Social.

Pour tous renseignements vous pouvez le contacter au 03.86.84.52.52.

Tarifs: 8,80€ par repas.

Recensement militaire

Alligny Pratique

Les jeunes Français et Françaises doivent se présenter en Mairie dans le mois où ils atteignent leurs **16 ans** afin de se faire recenser.

Cette démarche de recensement obligatoire leur permet notamment de s'inscrire aux examens et concours et de participer à la journée d'appel de préparation à la défense.

Pour toute information s'adresser à la Mairie.

Déchetterie de Montsauche

Déchets admis :

Gravats inertes, encombrants, cartons, papiers et autres cartons, déchets verts, ferraille, verre, emballages en mélange, huiles moteur, textiles, déchets ménagers spéciaux, batteries, pneumatiques.

Horaires d'hiver:

(1^{er} octobre au 31 mars) Lundi et samedi : 10h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00

Mercredi : 14h00 à 17h00 Vendredi : 14h00 à 17h00

Horaires d'été :

(1^{er} avril au 30 septembre) Lundi et samedi : 10h00 à 13h00 et 14h00 à 18h00

Mercredi : 14h00 à 18h00 Vendredi : 14h00 à 18h00

Ramassage des encombrants

Pour le ramassage de vos encombrants, vous devez vous inscrire auprès de la Communauté de Communes des Grands Lacs du Morvan qui vous fixera ensuite un rendezvous.

Contact CCGLM: 03.45.23.00.01

Conteneurs du cimetière

Les conteneurs verts placés au cimetière sont exclusivement destinés aux déchets du cimetière. Il est formellement interdit d'y déposer des ordures ménagères.

Les inscriptions sur les listes électorales se font du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours pour voter à partir de l'année suivante.

Points d'apport volontaire

Il existe 4 points d'apport volontaire dans notre commune, destinés exclusivement au tri des déchets.

Il est formellement interdit d'y déposer des sacs d'ordures. Des poursuites pourront être engagées.

Infos Diverses



Nous vous rappelons que si souhaitez vous informés par mail (avis de d'électricité. coupure modification du ramassage des ordures ménagères, alerte météo. de avertissements la gendarmerie...) vous pouvez nous envoyer votre mail adresse allignv.morvan@wanadoo.fr Nous conserverons ainsi votre adresse pour les prochains envois.

La Municipalité remercie

- Monsieur et Madame MILLOT Pierre pour leur don de 30€ à l'école suite au prêt d'anciennes tables et chaises de la salle des fêtes,
- Monsieur et Madame BOUGENOT Christian pour leur don de 60€ au profit du CCAS,
- Messieurs BOUCHER Serge, GROSCHE Patrick, MÔME Christian et Madame GARNIER Caroline pour la fourniture des sapins de Noël

Avis d'Enquête Publique

L'enquête publique concernant le projet de vente d'une partie d'un chemin rural situé aux Valottes entre les parcelles section AW n° 93 et 94 aura lieu du lundi 25 janvier 2016 au lundi 08 février 2016. Le Commissaire enquêteur recevra en personne le public le lundi 25 janvier 2016 et le lundi 08 février 2016 de 09 heures à 12 heures. Pendant cette période, le public pourra, aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie soit tous les jours de 9 heures à 12 heures, prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé les samedis 26 décembre 2015 et 02 janvier 2016.

Nouvelle gestion des déchets à partir du 1^{er} janvier 2016

Le 1er janvier 2016, les sacs roses translucides destinés aux déchets ménagers deviennent obligatoires afin d'inciter les usagers à mieux trier leurs déchets pour un environnement préservé et des dépenses maîtrisées!

Ces sacs vous sont distribués gratuitement.

Pour ce faire, des permanences ont été organisées à la Mairie les 8, 9 et 13 décembre 2015. Cela a également été l'occasion de faire le point sur les consignes de tri, de commander des bacs roulants et d'acheter des sacs biodégradables (destinés aux biodéchets), à prix coûtant.

Les résidents secondaires qui n'étaient pas présents sur le territoire à cette période et les retardataires pourront venir chercher leurs sacs roses en Mairie et acheter des bacs et des sacs biodégradables à la Maison des Grands Lacs du Morvan tout au long de l'année.

Pour les adeptes du tri, peu de changement à part la couleur du sac!

Des bacs pour vos déchets à prix coûtant !

De nombreux habitants mettent leurs déchets ménagers dans les bacs marrons destinés aux bio-déchets. Si cette pratique était tolérée jusque-là, à partir du 1^{er} janvier, vos bacs marrons ne seront plus collectés s'ils contiennent autre chose que des bio-déchets.



C'est pourquoi la communauté de communes des Grands Lacs du Morvan vous offre la possibilité d'acheter des bacs roulants pour vos déchets ménagers à prix coûtant. Cela permettra également de faciliter le travail des agents de collecte. Le prix d'un bac est fixé à 24 € (prix avantageux de la commande groupée).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter François SARRIAS au 03.45.23.00.10.

Vous pouvez également acheter un bac roulant où bon vous semble.

Egalement en cette fin d'année, les consignes de tri affichées sur les Points d'Apport Volontaire seront remises à jour.

ATTENTION

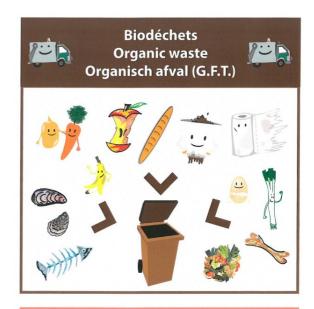
A partir du 1er janvier prochain, les cartonnettes seront à jeter dans le conteneur jaune au lieu du bleu.

Infos Diverses



Pour vous aider à trier































La Commune a signé une convention de partenariat avec ERDF l'autorisant à utiliser drones pour vérifier deux ponctuellement le réseau électrique aérien. Pas d'inquiétude si vous voyez ce aenre d'oiseau voler audessus de vos têtes, ils sont équipés de parachutes!!



Objets trouvés

Depuis de nombreuses années des objets sont rapportés en Mairie sans que leurs propriétaires ne viennent les réclamer.

Pour 2015:

- 2 trousseaux de clefs (1 dans le haut de Marnay et 1 sur le chemin du Maquis des Fiottes)
- 1 clef Renault, 1 clef d'écurie et 1 foulard sur le cimetière.
- 1 paire de lunettes de vue lors du spectacle de juillet de Lai Vie Haute.



La TNT HD arrive le 5 avril 2016.

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57. Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur

- Si vous recevez la télévision par ADL, (box) ou par la fibre :

votre équipement TV est déjà compatible HD.

www.recevoirlaTNT.fr 0970 818 818







Modification horaires du bureau de Poste

Malgré la désapprobation du Conseil Municipal, la direction de La Poste a modifié les horaires d'ouverture du bureau de Poste. Depuis le 14 décembre 2015 les horaires sont du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Le petit coin des rumeurs...

De nombreuses personnes nous ont contactés pour savoir si des réfugiés allaient être accueillis au presbytère d'Alligny.

A notre connaissance c'est inexact. Des personnes devraient être accueillies à Montsauche dans l'ancien logement des sœurs.

Cependant, je note que les habitants d'Alligny s'inquiètent du sort de cette population chassée de chez elle par la guerre. Toute aide bénévole concernant les personnes accueillies à Montsauche sera, je pense, bienvenue. A cet effet vous pouvez vous adresser au Père Geoffroy De Montpellier.

Marie-Christine GROSCHE





Association de la Cantine Scolaire d'Alligny en Morvan

Voici l'heure d'un premier bilan pour l'année 2015-2016.

Notre association prépare chaque jour 80 repas servis aux enfants des écoles d'Alligny et Moux en Morvan.

Nous tenons à remercier les bénévoles de l'association « De Tout un Peu », qui lors des manifestations du vide- grenier et de la fête des Associations, nous ont offert le bénéfice de leurs ventes de tricots réalisés par eux-mêmes.

Notre Assemblée Générale se tiendra au début d'année 2016. Nous vous informerons de la date retenue au moment voulu.

Nous vous attendons nombreux pour notre **LOTO** qui aura lieu le **dimanche 6 Mars 2016**, en la Salle des Fêtes d'Alligny.

C'est encore une fois le moment de souhaiter à chacun de bonnes vacances de fin d'année et plus particulièrement un Joyeux Noël.

Notre association souhaite à chacun

JOYEUX NOËL 2015 et BONNE ANNEE 2016





Le coin des écoliers



Reportage photos de ce début d'année







Promenade et cueillette d'automne pour les plus jeunes

Les arbres « sucettes » des GS-CP à la manière de Hundertwasser



La semaine du goût chez les maternelles : d'abord les courses à l'épicerie puis la préparation et enfin.la dégustation !





Le coin des écoliers







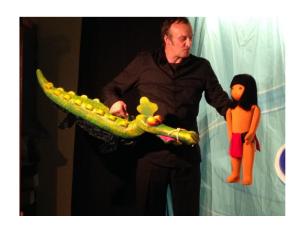


Le spectacle des 3 chardons : Cchico.













COMITÉ DES FÊTES D'ALLIGNY-EN-MORVAN

L'année 2015 se terminant, nous allons faire un petit rappel de nos dernières manifestations des six derniers mois.

Commençons par notre soirée du 7 novembre « soirée cabaret » avec Fanny Got, tour à tour fantaisiste, conteuse, chanteuse, le fou-rire est quasi permanent, une soirée inoubliable où soixante-quinze personnes sont venues passer un excellent moment de franche rigolade.

Revenons quelques mois en arrière avec notre incontournable brocante connue de tous les alentours, soixante-douze exposants ont envahi les pourtours de la Salle des Fêtes ainsi que le bourg du village sous un soleil de plomb.



Le soir du 14 juillet un défilé où grands et petits ont illuminé notre village avec leurs lampions, suivi du feu d'artifice organisé par la municipalité puis du bal musette gratuit animé par François Guyot.

La Fête des Associations s'est déroulée avec le parapluie à la main, dommage. Certains visiteurs ont découvert la sculpture du bois à la tronçonneuse, d'autres ont participé à l'initiation de la pêche à la mouche. L'initiation du tir à l'arc prévue, a été annulée en raison du mauvais temps.

Les événements 2016 :

Assemblée Générale : samedi 9 janvier 18 heures Salle des Fêtes, nous terminerons la soirée ensemble autour d'un apéritif amical et convivial.

St Hilaire : dimanche 17 janvier Salle des Fêtes avec Didier Guyot et son orchestre Riviera composé de cinq musiciens.

Loto: dimanche 3 avril Salle des Fêtes.

Brocante: dimanche 3 juillet.

Fête Nationale : jeudi 14 juillet.

Concernant la Fête des Associations une question s'est posée, faut-il perpétuer cette journée ?

D'autres manifestations en cours viendront compléter notre calendrier, vous serez avertis par communiqué de presse et affichage.

Sans en être l'organisateur, nous participerons activement à la réalisation d'un char à l'occasion du Comice Agricole 2016 qui se déroulera les 20 et 21 août à Montsauche.



Bonnes FÊTES DE FIN D'ANNEE ET TOUS NOS VŒUX POUR 2016



Rencontre et loisirs

Et voilà nous sommes encore obligés de manger bûches et galettes sans oublier de boire un petit canon pour arroser les fêtes (c'est Marco le serveur).

Où ? me demanderez-vous. Eh bien dans la salle de la Mairie le mardi de 14h30 à 18h, là où nous nous réunissons pour jouer aux cartes, rumy, scrabble, papoter ou encore mieux ne rien faire.

Venez nous retrouver, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous.

Nicole DUCREUX



DE TOUT UN PEU

Bonjour. Bien que nous ne fassions plus le Téléthon, nous sommes toujours là « aux Bruyères », le vendredi de 14 à 18 heures. Merci Madame Le Maire.

Nous tricotons toujours soit pour soi, soit pour la Cantine scolaire. Bien sûr avec la canicule de juillet et l'orage d'août, la vente de nos pulls a chuté, mais nous avons tout de même donné pour les enfants : 383 €.

En passant, arrêtez-vous, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année et que 2016 vous apporte beaucoup de satisfactions.

Les Bénévoles

GENERATIONS MOUVEMENT - CLUB des GENETS D'OR

Le Club est toujours affilié à la Fédération de la Nièvre de GENERATIONS MOUVEMENT qui permet d'être assuré ,aider, recevoir un bulletin trimestriel, participer à des jeux variés, etc.

Les adhérents se retrouvent aux manifestations suivant le calendrier ci-joint :

MANIFESTATIONS en 2016 :

Mercredi 13 janvier galette des Rois, à la Salle des Bruyères

Dimanche 13 mars repas à l'Auberge

Mercredi 13 avril goûter, Salle des Bruyères

Dimanche 05 juin repas, à l'Auberge

Dimanche 14 août participation à la Fête des Associations, sous réserve??

Dimanche 11 septembre repas, à l'Auberge

Mercredi 12 octobre goûter, Salle des Bruyères

Vendredi 11 novembre Banquet annuel, à la Salle des Fêtes Mercredi 07 décembre colis de Noël, Salle des Bruyères

Ces dates pourront être modifiées suivant la disponibilité des Salles ou autres motifs

Pour la pérennité du CLUB, venez nous rejoindre.

Le Président Jean DUBOUX



Alligny en Morvan Patrimoine

Pou pas pardre nos raiceunes, les côurs de patois ont r'c'mencé ài lai Mâirrie les jeudis à chies heu-res du souair.

Vous pouvez v'ni si vou v'lez, mâ à faut éte sérieux pendiment eu-ne heure. Aiprés à y é un p'tiot câsse crôute que chacun aippourte.

Çô l' Jean Françouais qu'ôt le mâtre, à nous beille des équeulées de paiges ài lire en patois chacun ai no't tor. A yé d'l'ordon! çôt deu-re de lire, mâ ai c't'heu-re ont troue qu'ço de pus en pus âsié. L' pû môlâsié, çô d'causer de d'vant l'monde.

Peu, à y ai l'Jean-net, nôte ancâitre, que seurveille. « vieux lurais! »

Pou bin causer y fiont des « e x e r c i c e s » de lecteure d't p 'tiotes histoires ;

Peu l' Jean Françouais ai inventionné des saynètes pou lai vouaeillie Morvandelle.... pou « l'o r g a n i s a t i o n » y'sont aittolé d'aivou les « accros de la lecture » L'Jâquis, sô occupé d'l'ai décoration d'un vieux mâstroquet en peurnant des tables en



châgne chez le Louis peu lai Paulette, eu-ne horloge chez l'An-nie, l'Dâniel ai fabriqué eu-ne ch'eumnée en fausses piarres, lai Mârie Guiaude ai aippourté des gâmelles et peu des bôgies.

Ceux qu'sont v'nis aican lô pai-né de mingeailles s'ont bin aibûyés, mâ, nôns, y s'ont encouaire bin pu abuyés. Y'étins bin pas loin de quatre-vingt vieux lurais tous réguogueillés.

L'ân-née qu'vint y r'commenç'rons le dix-neuf du mois d'Novembre.

Les Patoueilloux vous souhaitant eu-ne bôn'ân-née et peu eu-ne bôn-ne santé. Lai Câtheline.







A noter dans votre agenda nos rendez-vous 2016 :

- samedi 29 Mars assemblée générale du Patrimoine à la salle des bruyères.
- 19 Juin journée du patrimoine de Pays et des moulins à la salle des fêtes :
 « métiers et savoirs faire + exposition de minéraux » les accros de la lecture se joindront à nous pour leur exposition.
- 19 Novembre, veillée Morvandelle, avec vente de boissons au profit des deux associations, venez munis de votre panier repas...









Lai Vie Haute (La Voie haute)

LES VOIES ANTIQUES EN FÊTE

Comme chaque année un rendez-vous incontournable pour la 8^{ème} édition des « Voies antiques en fête » :

17 Juillet 2016 à Gien sur cure

Bloquez cette date dans vos agendas

Pour la 7^{ème} édition le village d'Alligny en Morvan a accueilli les Voies Antiques en Fête pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs et de tous les participants de l'association avec un temps clément tout au long de cette journée.

La réalisation de cette fête ne pourrait avoir lieu sans la disponibilité et les bonnes volontés de chacun, permettant ainsi les échanges entre les habitants des différentes communes.



Juillet 2015

Contact : Michèle LIECHTI – 21430 MENESSAIRE

Tél.: 03 80 64 13 77 - Mail: michele.liechti@orange.fr

SECTION RANDONNEE PEDESTRE

La section est affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et à son Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Nièvre. Elle est habilitée à fournir les licences fédérales comprenant une assurance appropriée à la pratique de la randonnée pédestre.

Quatre de ses membres sont baliseurs officiels et participent au balisage et à l'entretien des sentiers GR, GRP ou PR selon un programme établi par le Comité Départemental.

Une balade mensuelle est organisée le premier samedi du mois. Départ à 14h00 sur le parking de la salle des fêtes d'Alligny (sauf jours fériés et impossibilité).

Contact: Annie Machin (03 86 76 18 70) – Catherine Taris (06 72 15 01 55) – Jean Duboux (03 86 76 16 01)





Les Accros de la lecture



QUELQUES INFOS LITTERAIRES

Disparitions dans le monde littéraire :

- Henning MANKELL auteur suédois de romans policiers est mort le 5/10/2015. Certains de ses livres mettant en scène Kurt Wallander, commissaire de police passablement désabusé et taciturne ont été adaptés pour la TV.
- Christine ARNOTHY disparaissait le 7/10/2015. Son 1^{er} et célèbre roman : « J'ai 15 ans et je ne veux pas mourir ».
- Jean LACOUTURE, le 17/07/2015, célèbre pour ses biographies notamment sur De Gaulle, Champollion...

Tous ces auteurs sont à votre disposition à la bibliothèque d'Alligny.... à lire ou à relire.

Passage du bibliobus le 2 octobre dernier pour le renouvellement partiel du stock de livres.

De nombreuses nouveautés sont venues enrichir notre collection, parmi lesquelles :





LES ANIMATIONS DU 2^e SEMESTRE

- Fête des « Associations » le 9 août avec la tenue d'un stand de vente de livres.
- Rentrée scolaire, retour de nos petits écoliers à la bibliothèque où non seulement un choix de livres, mais également des animations autour de la lecture leur sont proposés. Du matériel prêté par la bibliothèque de la Nièvre est également mis à la disposition de l'école.
- La « Veillée morvandelle » le 21 novembre. Ooohh! quelle belle soirée!!! un vieux bistrot avait été reconstitué pour l'occasion et le groupe du « Patois d'Alligny » n'a pas ménagé sa peine pour divertir un public venu nombreux malgré la neige. Humour et convivialité résument cette manifestation devenue « culte » au fil des ans. Des séquences individuelles parmi le public et des sketches sur la scène ont su créer une ambiance festive et chaleureuse.













Nos prochains rendez-vous :

- Assemblée générale de la bibliothèque le 27/02/2016
- Une expo sur les « dinosaures » au printemps prochain (date à fixer).
- Expo « jardiner naturellement » le 19/06/2016.



Nos permanences bibliothèque et internet

- lundi de 16h à 18 h
- mercredi de 14h à 16h
- samedi de 9h30 à 11h30.
- tel 03 86 76 00 00
- mail « allignyenmorvan.biblio@wanadoo.fr

FERMETURE DU 21/12/2015 AU 03/01/2016

Si vous êtes à court d'idées pour vos cadeaux de NOEL pensez à offrir une adhésion à la bibliothèque !!! La connaissance, la culture, les mots.... peuvent être des « armes pacifiques » face à la barbarie et à l'obscurantisme.

-----à découper-----à

BULLETIN D'ADHESION	
NOM Prénom	
Demeurant à tél tél	
Adresse mail	
Souhaite adhérer à la bibliothèque d'Alligny pour un montant de 6 € (gratuit pour les enfants)	
Association déclarée selon la loi du 1 ^{er} juillet 1901	



LES « ACCROS DE LA LECTURE » VOUS SOUHAITENT UN JOYEUX NOËL ET UNE TRES BONNE ANNEE 2016

La Vie Associative







Nous n'avons jamais été aussi proches de l'ouverture de la Maison-Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique au centre du bourg.

Même si la date exacte de l'inauguration n'est pas encore fixée, d'ici le mois de juin l'accès au lieu sera possible.

Au mois d'octobre une joyeuse équipe de « peintres du samedi » s'est emparée des lieux pour blanchir au lait de chaux, élaboré sur place sous l'œil expert des architectes, les murs en parpaings. Une opération qui rappelle celle d'avril 2013 pour le désamiantage du bâtiment avant sa transformation radicale. Un grand merci à tous les participants, venus d'Alligny ou d'ailleurs, membres de l'association ou pas.

En attendant de vous retrouver pour visiter ce lieu innovant et porteur d'une riche mémoire qui a de nombreuses résonances pas seulement locales, nous vous souhaitons la meilleure année 2016 possible.



Association des Amis de la Maison des Enfants de l'Assistance Publique et des Nourrices

Mairie d'Alligny en Morvan

58230 Alligny en Morvan Tel : 03 86 76 13 50

Courriel: alligny.morvan@wanadoo.fr

Martine CHALANDRE



Tennis de Table

Une nouvelle saison s'est ouverte au mois de septembre et l'effectif du club est en légère baisse notamment du côté des jeunes. Les entraînements se disputent toujours à Liernais le samedi matin et les compétitions sont de retour le samedi soir à Alligny.

En cette première partie de championnat le club réalise de bonnes prestations et se positionne à une journée de la fin de la première phase en deuxième place mais la montée au niveau supérieur semble compromise.

Au nom du club je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Pierre LOISON

CONFEDERATION NATIONALE DES GARDERIES PARTICULIERES ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(National Confederation of Private Guards and Protection of the Environment)

Que cette année 2016 qui démarre soit meilleure que celle que nous avons connue en 2015.

Paix, amour, santé et bonheur pour tous, loin des conflits et des drames.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux ainsi qu'à vos proches.

Le Président Roger ROSSI

Comice Agricole

L'année 2016 sera celle du comice agricole, grande fête de la ruralité et de l'ensemble de la filière agricole, évènement majeur sur le canton qui n'a lieu que tous les 6 ans. Elle regroupe l'ensemble des dix communes du canton.

Elle aura lieu le samedi 21 août et le dimanche 22 août 2016.

La première journée sera consacrée à la foire agricole, avec une grande exposition des différentes branches agricole sur le territoire, notamment la grande ferme des animaux. Le dimanche sera consacré au défilé carnavalesque des chars des communes sur le thème des métiers d'autrefois. Les organisateurs du village présenteront ce beau métier des nourrices.

Les bénévoles d'Alligny se sont décidés pour construire un char sur le thème des Nourrices. A ce sujet toutes les bonnes volontés pour participer à la confection des fleurs et à l'agencement du char sont les bienvenues. Merci de vous faire connaître en Mairie. Des réunions préparatoires pour la construction de ce char auront lieu régulièrement, les renseignements nécessaires peuvent être pris en Mairie ou auprès de Marie-France.

Avant ce mois d'août, un grand bal sera organisé le samedi 28 mai pour choisir la reine de ce comice et ses deux dauphines, il aura lieu, probablement à Montsauche.

Pour avancer le projet de cette fête qui a la qualité de sa rareté, des réunions publiques sont organisées chaque mois dans une commune du canton.

Le 8 janvier prochain elle se fera à Ouroux puis le 5 février à Montsauche, l'ensemble des dates est disponible sur le site internet ou en Mairie.

Pour cette grande fête, qui espérons ne sera pas la dernière avec le redécoupage des cantons, rassemblons-nous pour construire ce char qui sera l'image de notre commune.



Les événements à venir dans le Morvan : cap sur 2017 !

Dans le cadre du programme d'événements des Grands Lacs du Morvan, il est envisagé pour l'année 2017 de créer un festival de musique itinérant sur le territoire.

Qu'entendons-nous par festival de musique itinérant ?

L'idée serait que cette manifestation se découpe en deux temps forts avec :

- La création d'une saison culturelle
- La mise en place d'un festival d'ouverture de la saison culturelle

De quoi serait composée cette saison culturelle ?

- 1 saison culturelle
 - Marquée par différents événements itinérants sur le territoire (lieux : bars, restaurants, auditorium, églises, lieux insolites...)
 - o Traitant différents thèmes artistiques: musiques (jazz, reggae, rap, musique classique, baroque,...), arts plastiques, arts vivants,...
- 1 week-end / an marquant le début de la saison culturelle
 - Dédié à la rencontre entre les locaux, les touristes et les clubs, associations, groupes culturels
 - Concerts, théâtre, danse, contes...

Pourquoi une saison culturelle?

Afin d'animer le territoire toute l'année et proposer aux touristes, à la population locale, aux jeunes, aux enfants, aux adultes une multitude d'activités culturelles à faire entre amis ou en famille.

Pour mettre en place cette manifestation qui se veut festive, culturelle et grand public, il est essentiel de s'entourer des artistes locaux du territoire.

Vous l'aurez compris, si vous êtes acteurs, chanteurs, musiciens, plasticiens, conteurs... que vous avez envie de construire et de participer à ce projet en partageant votre passion, n'hésitez pas à nous contacter. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous pour mettre en place cet événement.

Vous trouverez ci-dessous nos coordonnées. Nous espérons que vous serez nombreux à nous contacter.

Office de tourisme des Grands Lacs du Morvan 0345230000 http://www.grandslacsdumorvan.com/ tourisme@grandslacsdumorvan.com

